



Rn PAT

Réseau national
des Projets Alimentaires Territoriaux

Juillet 2021



Structurer une filière alimentaire locale

Micro-filière farines à haute valeur ajoutée

Le projet en bref...

Le Pays Adour Landes Océanes a accompagné la structuration d'une micro-filière de farines à haute valeur ajoutée. Cette filière s'est organisée autour d'un moulin rénové en partie à travers un chantier d'insertion professionnelle. Des agriculteurs approvisionnent l'atelier de transformation en céréales locale et la commercialisation s'effectue aujourd'hui via un camion de boulangerie mobile.

Ce qui est innovant !

En s'appuyant sur sa connaissance du territoire, le Pays a mis en relation deux initiatives auparavant distinctes pour aboutir à une filière : un projet d'expérimentation de variété céréalières et de valorisation des produits en circuit courts par des agriculteurs, et un projet de rénovation d'un moulin pour disposer d'un atelier de transformation de farines sans gluten et d'un site touristique. La mise en lien et l'accompagnement de toutes les parties prenantes de ces deux projets a permis de structurer une filière locale intégrée, de la production à la commercialisation. Cette synergie a contribué à l'émergence du PAT du Pays Adour Landes Océanes comme dispositif de coordination d'initiatives et d'acteurs territoriaux.



Méthode et action innovantes

Economie
alimentaire

Le contexte

Le territoire

Le PETR Pays Adour Landes Océanes, situé sur la façade littorale au sud du département des Landes, se compose de quatre intercommunalités qui fédèrent 75 communes. Alliant zone urbaine et ruralité, il compte 175 000 habitants et connaît une augmentation très forte de sa démographie.

Son territoire est façonné par l'eau : océan Atlantique, lacs et étangs, Barthes (zones humides d'expansion des crues) de l'Adour et eaux thermales de Dax. Sa diversité de paysages attire de nombreux amateurs d'écotourisme, de sports de glisse, de vélo et de thermalisme. Ses autres activités économiques principales sont les industries agro-alimentaire et aéronautique ainsi que la sylviculture.

L'agriculture constitue également l'un de ses piliers de développement. Plus de 10% de la superficie du territoire est classée en zones Natura 2000, qui demandent d'adapter les pratiques agricoles à la préservation des ressources naturelles et de la qualité de l'eau. Les systèmes de production majoritaires sont la polyculture-élevage sur les Barthes, ainsi que la culture de kiwis au sud Adour et de maïs au nord du territoire.

Le territoire bénéficie d'une dynamique alimentaire installée, avec des initiatives de transition agri-alimentaire particulièrement présentes dans la Communauté de communes du Seignanx. ¹



Région Nouvelle-Aquitaine

Les grandes orientations du PAT

Le PAT du Pays Adour Landes Océanes est en cours d'émergence (débuté en 2019) mais s'appuie sur une forte dynamique agricole antérieure. Il se donne la mission de mutualiser et coordonner les travaux existants sur le territoire, afin de mettre en évidence une stratégie alimentaire partagée. Son équipe technique a identifié plusieurs domaines d'action qui seront priorisés par les élus du PETR pour définir une feuille de route et un plan d'action. Les quatre enjeux suivants font actuellement l'objet de groupes de travail :

- Maintien de l'élevage et accompagnement des agriculteurs dans leurs projets
- Installation et lutte contre les problématiques foncières
- Accessibilité à l'alimentation et démocratie alimentaire
- Connaissance de la donnée territoriale en termes d'alimentation

Ces enjeux ont été identifiés sur la base de demandes d'agriculteurs et grâce à un diagnostic-action collaboratif, qui fait l'objet [d'une autre fiche innovation accessible ici](#).

En complément, des étudiants de Bordeaux Sciences Agro ont produit une analyse qualitative du profil du consommateur du territoire pour préfigurer un travail de sensibilisation auprès des plus jeunes. Le Pays est également partenaire du PAT des Landes pour structurer une plateforme logistique de mise en relation entre les producteurs locaux et la restauration collective, dont les besoins en approvisionnement ont été identifiés par le département dans tous ses territoires.

¹ Site du Réseau Rural (GAL Adour Landes Océanes), site Territoires en Nouvelle-Aquitaine.

L'expérience en détail



Enjeux

Diversification des productions et amélioration du revenu des agriculteurs (maîtrise des coûts de production et des débouchés)
Risques liés à l'expérimentation

Développement économique et résilience alimentaire



Objectifs

Accompagner les agriculteurs dans leurs expérimentations de pratiques en sécurisant la transformation et la commercialisation des nouveaux produits.

Structurer une nouvelle filière farines en accompagnant la rénovation concomitante d'un moulin



Pour qui ?

Céréaliers de l'Association Landaise pour la Promotion de l'Agriculture Durable (ALPAD, Civam des Landes), association de restauration du patrimoine Les Ailes Bénessoises et commune de Bénesse-les-Dax.

L'historique

La dynamique agricole du territoire est traversée par divers enjeux qui font régulièrement l'objet de sollicitations de la part des agriculteurs et des élus locaux. Alors que la présence de captages prioritaires nécessite d'adapter les pratiques agricoles à la protection de la qualité de l'eau potable, l'élevage occupe une place prépondérante dans l'équilibre de l'écosystème des Barthes. La déprise agricole observée sur ces zones d'expansion des crues, entretenues grâce au pâturage, pose la question de leur sauvegarde. Le maintien du système de polyculture-élevage y est donc une préoccupation cruciale qui a conduit le Pays Adour Landes Océanes à s'interroger sur la nécessité de proposer un accompagnement aux projets de diversification des activités agricoles. La question de la diversification de l'économie locale de l'ensemble du territoire et de la diversification des filières a alors été soulevée.

Dans ce contexte, des céréaliers de l'ALPAD (Civam) ont souhaité développer un projet de diversification des variétés et de production de farine dans une logique d'indépendance d'approvisionnement et de maîtrise de leurs coûts de production et de diversification de leurs débouchés.

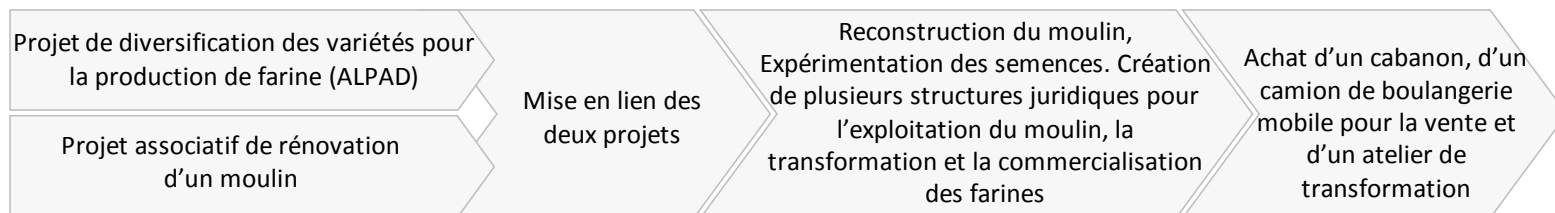
En parallèle, l'association des Ailes Bénessoises envisageait de restaurer et de rendre fonctionnel le moulin de sa commune, Bénesse-les-Dax.



Le Pays ALO travaillait avec les deux associations dans le cadre de l'animation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER (volets accompagnement de projets agricoles, restauration du patrimoine et insertion professionnelle). Cette connaissance du territoire lui a permis de faire se rencontrer ces deux initiatives distinctes pour développer un projet collectif de plus grande ampleur.

« Ce qui est intéressant dans ce projet c'est la mise en relation de plusieurs projets totalement distincts l'un de l'autre mais qui allaient dans les mêmes objectifs, sauf qu'ils n'en avaient pas conscience parce qu'ils n'avaient pas forcément la vision globale du territoire » Lucie Mathieu-Jenssonie, Pays ALO

Les grandes étapes



Le Pays a identifié l'opportunité que pourrait constituer la mise en relation de ces deux initiatives : la structuration d'une filière farines locale, de la production à la commercialisation.

Depuis 2015, le Pays accompagne donc avec l'appui du département des Landes les parties prenantes de ces deux projets initialement indépendants et désormais associés. Il a coordonné leurs « langages » et leurs temporalités différentes pour faire apparaître leurs objectifs communs et leurs intérêts mutuels à s'articuler au sein d'une même filière. L'accompagnement méthodologique opéré par l'équipe technique du Pays est détaillé dans l'encadré ci-dessous.

- Le projet de rénovation du moulin souhaité par une association, les Ailes Bénéssoses, a été rapidement soutenu par la commune de Bénesse-les-Dax. Ce projet de rénovation patrimoniale devait permettre de disposer d'un site d'attractivité touristique à l'intérieur du territoire et d'un outil de transformation local pour des farines sans gluten (maïs, sarrasin...), afin de s'orienter vers des marchés à haute valeur ajoutée. La commune, propriétaire du site est maître d'ouvrage du projet. L'association, très impliquée, et la commune ont sollicité le Pays pour se faire accompagner notamment dans le phasage et la mise en mot du projet et la recherche de cofinancement Il a identifié comme contraintes à sa réalisation des problématiques d'approvisionnements en grains.
- Le projet de diversification des productions céréalières par les agriculteurs ne vise pas à produire exclusivement des farines sans gluten mais la rénovation du moulin est une opportunité à saisir pour transformer une partie de la production. Des expérimentations de semences sont envisagées à très long terme, pour étudier les rendements des variétés testées et équilibrer les pertes éventuelles.

« Il a fallu faire l'intermédiaire pour essayer de trouver le juste milieu : pousser un peu les agriculteurs à aller plus vite quitte à ne pas faire forcément les choses dans l'ordre mais à saisir les opportunités, là celle de s'associer avec les Ailes Bénéssosises. Il y avait aussi des opportunités financières. » Lucie Mathieu-Jeanssonie, Pays ALO

Pour des besoins administratifs, le Pays a séquencé le projet en plusieurs volets et a contribué à faire accepter aux acteurs cette structuration progressive. Il a accompagné la restauration de la tour, sa mise en tourisme, la transformation et la commercialisation, nécessaires à la durabilité du projet, et enfin la diversification des productions et des outils de transformation.

Après la constitution de financements, la reconstruction du moulin a eu lieu de 2017 à 2018 et a notamment été le support d'un chantier d'insertion professionnelle. Les bénévoles des Ailes Bénéssosises s'y sont également fortement impliqués.

Les agriculteurs ont ensuite commencé à travailler avec les Ailes Bénéssosises alors que les essais de production n'étaient pas totalement stabilisés. Ils ont commencé par acheter une partie des grains à proposer au moulin et augmenté progressivement les surfaces plantées.

En parallèle, les premiers touristes ont été accueillis. La commune de Bénesse-les-Dax a passé une délégation de service public avec l'association des Ailes Bénéssosises pour la mise en tourisme du site et un bail commercial pour l'exploitation. L'atelier de transformation pour moudre les grains et un four à pain ont également été finalisés.

De nouvelles structures juridiques ont dû être constituées pour porter les différents éléments de la filière :

- La SCIC « Atelier du Moulin » pour l'exploitation du moulin et de son atelier de transformation (émanation des Ailes Bénésoises)
- La CUMA Haria Blanca pour organiser les investissements de matériel (agriculteurs)
- Une société commerciale pour commercialiser les produits transformés (agriculteurs)

L'ensemble des parties prenantes peuvent bénéficier du matériel et des outils de la filière grâce à des accords commerciaux. Les prix et coûts de production ont été évalués sur la base d'une étude réalisée par des étudiants en gestion d'un lycée de Dax. Un ancien cadre commercial membre de l'association des Ailes Bénésoises a complété ces données. Des négociations ont ensuite eu lieu entre les agriculteurs et la SCIC pour définir les modalités du partenariat commercial.

Accompagnement proposé par le Pays

Le rôle du Pays reposait dans la mise en relation entre acteurs et la création de synergies entre leurs projets. Il a mis en lien l'animateur technique de l'ALPAD avec les représentants de l'association des Ailes Bénésoises.

Le groupe d'agriculteurs étant animé par l'ALPAD, le Pays a accompagné plus spécifiquement les Ailes Bénésoises et la commune de Bénesse-les-Dax dans la rénovation du moulin et de son atelier de transformation. Cet accompagnement était à la fois technique et en animation :

- Aide à la mise en récit du projet
- Aide à l'identification de ses différentes phases et points de blocage, des acteurs mobilisables
- Appui aux plans et recherches de financements, aux candidatures à des AAP
- Aide à la mise en forme et à la présentation du budget : traduire un projet transversal en plusieurs lignes de crédits LEADER
- Intégration du projet dans un écosystème local, facilitateur vers les collectivités si nécessaire
- Aiguillage et accompagnement des agriculteurs vers des opportunités de financements

Le rôle du Pays a été conséquent, principalement au début du projet et pendant la phase de reconstruction du moulin. Il a initié la dynamique de coopération qui est désormais autonome. Depuis, il participe à la valorisation et à la diffusion du projet.

L'initiative aujourd'hui

Depuis début 2020, le moulin est reconstruit et fonctionnel. Il accueille plusieurs événements comme des marchés de producteurs et des fêtes locales.

Son approvisionnement en céréales se fait par les agriculteurs membres de l'ALPAD mobilisés dans le projet, qui peuvent utiliser directement l'atelier de transformation du moulin pour moudre leurs céréales. La CUMA qu'ils ont constitué investit en parallèle dans des meules de blé et des silos de stockage pour compléter l'atelier de transformation labellisé sans gluten.

A l'été 2020, la SCIC a investi dans un cabanon de boulangerie pour la première saison estivale du moulin. Un camion de boulangerie est venu compléter la commercialisation des productions issues du moulin. Mobile, il permet de vendre du pain hors du site du Moulin. Son achat répondait à la nécessité de commercialiser rapidement le pain pour rentabiliser les investissements passés. Des accords commerciaux sont en cours de signature entre l'entreprise de boulangerie et la société commerciale émanant de la CUMA (agriculteurs).

L'équilibre économique de la filière réside dans la transformation et la commercialisation de produits finis, qui apportent une plus-value financière aux agriculteurs. C'est pourquoi un atelier de seconde transformation est en cours de création (pâtes, biscuits, etc).

En outre, les parties prenantes de la filière réfléchissent à la création d'une marque commune pour l'ensemble de leurs produits.

Les effets de l'innovation

Pour ses usagers

Les deux projets individuels apparaissaient au départ compromis : absence de débouchés sécurisés pour les expérimentations des agriculteurs et coût élevé des investissements de transformation et d'approvisionnement rentable en grains pour faciliter la rénovation du moulin. Ils ont trouvé un intérêt mutuel évident à s'associer.

L'atelier de transformation local bénéficie aujourd'hui aux agriculteurs qui disposent d'un outil logistique de proximité. Son intérêt s'est trouvé confirmé lors du confinement de mars 2020. Il a permis d'augmenter rapidement la vente de farines, particulièrement demandées. Cet outil permet de répondre de manière réactive à un éventuel besoin local.

De nombreux agriculteurs de l'ALPAD se joignent progressivement au projet maintenant que la transformation et la commercialisation commencent à être assurées. Initialement, certains étaient inquiets quant à la rentabilité de la production de nouvelles variétés sans débouchés sécurisés.

Actuellement, la filière représente des volumes très limités. Les débouchés économiques identifiés avant la pandémie de Covid portaient surtout sur la restauration. Mais les premières ventes au marché de Dax et aux visiteurs du site préfigurent d'une montée en puissance de la production du moulin, avec une fréquentation touristique beaucoup plus importante que celle estimée dans les plans de développement. Pour atteindre son seuil de rentabilité, le moulin doit fonctionner deux jours par mois. Il a donc une marge de développement considérable.

Cette attractivité touristique est bénéfique à la commune de Bénesse-les-Dax, dont deux tiers des habitants sont adhérents à l'association des Ailes Bénessoises. Elle vient récompenser la prise de risque financière conséquente qu'a représenté la rénovation du moulin pour cette commune rurale, et l'investissement de nombreux de ses habitants.

Les différentes activités autour du moulin ont permis la création de quatre emplois autofinancés par la vente des produits. L'atelier de seconde transformation vise en complément la création de quatre nouveaux emplois.

Dans le territoire

La synergie entre ces initiatives a bénéficié au développement local du Pays ALO. La maîtrise intégrée et locale des filières stratégiques est l'un de ses objectifs, dans le but d'améliorer la résilience alimentaire du territoire. Parmi ces quelques filières nourricières ont été identifiées la farine.

Le Pays souhaite s'appuyer sur cette première expérience pour répliquer ce modèle et structurer de nouvelles filières si les opportunités se présentent.

Et ailleurs !

La transformation des céréales sans gluten, la fabrication des produits finis et la commercialisation se font sur le territoire du Pays ALO. La transformation de blé, le stockage et la production se font sur le Pays Adour Chalosse Tursan. Mais ils disposent d'un rayonnement plus global (à minima départemental).

Concernant la méthode employée, l'agent de développement du Pays, référente sur l'alimentation, est régulièrement sollicitée pour présenter les leviers de l'accompagnement à la création d'une filière alimentaire et les enjeux de la création de synergies territoriales. Elle est notamment intervenue lors de formations organisées par l'Interbio de Nouvelle-Aquitaine.

PAT & innovation : apports mutuels

Cette innovation ne s'est initialement pas inscrite dans le cadre d'un PAT. Toutefois, elle nous a semblé intéressante à analyser car elle a, à l'inverse, contribué à l'émergence du PAT du Pays Adour Landes Océanes. Elle a inspiré à l'équipe technique du Pays la forme que prendrait le PAT en 2019 : un dispositif d'accompagnement des acteurs locaux et de création de synergies entre les initiatives du territoire.

Le Pays prend en exemple la structuration de la filière farines pour illustrer l'intérêt des alliances territoriales entre initiatives citoyennes, agricoles, publiques... Ces synergies facilitent le développement de projets qui ne se seraient pas concrétisés indépendamment les uns des autres.

La réussite de la filière lui a confirmé la pertinence de se placer principalement comme coordinateur d'une d'initiatives existantes. Il a donc réalisé en 2020 un diagnostic-action collaboratif pour créer de la connaissance et de l'interconnaissance entre acteurs du territoire. Cette méthode employée pour élaborer le PAT est détaillée dans une [seconde fiche, accessible ici](#).

Les limites

Le volume de production actuellement généré par cette filière farines est aujourd'hui très faible au regard de la consommation locale. Toutefois, la commercialisation n'a débuté qu'en 2020 et dans un contexte particulier. Il est donc difficile d'en évaluer les effets et les limites.

Les perspectives

Du point de vue du développement de la filière, celle-ci va donc s'orienter vers la transformation de farines en produits finis, plus facilement conservables et commercialisables. Le Pays recherche de nouveaux partenaires pour valoriser cette future production, auprès de la restauration et des établissements touristiques (sachets souvenirs).

En outre, le Pays entend développer son modèle d'accompagnement proposé ici pour contribuer à l'enjeu prioritaire « maintien de l'élevage et préservation de la qualité de l'eau » de son PAT. La méthodologie employée par le Pays (cf. encadré) préfigure son accompagnement aux projets de diversification des productions et des pratiques agricoles de manière générale.

Au vu de l'obligation pour les céréaliers de faire évoluer leurs pratiques de production, le Pays souhaite utiliser cette expérience réussie pour « faire boule de neige » entre les agriculteurs moteurs sur la prise de risque qu'a représenté la structuration de la filière et leurs voisins.

En effet, les subventions ne couvrent pas l'intégralité des frais et représentent une dépendance peu satisfaisante pour les agriculteurs. L'idée est donc d'offrir un environnement économique attractif qui corresponde aux attentes de la collectivité et qui permette aux agriculteurs de valoriser leurs productions.

Bon à savoir pour m'inspirer de ce projet...

Moyens humains & compétences nécessaires

Plusieurs agents de développement du Pays ont été mobilisés pour accompagner le projet de rénovation du moulin et mettre en lien toutes les parties prenantes de la filière, et ce, depuis six ans. La référente des thématiques alimentaires et de transition écologique a coordonné le projet mais ce sont bien plusieurs intervenants qui sont intervenus pour accompagner le projet (animatrice Leader, animatrice alimentation pour le volet production, animatrice tourisme pour le volet mise en tourisme du site). Leur investissement en temps a été conséquent au démarrage du projet. Le travail a été mené en partenariat avec le service développement territorial du Département.

D'autres compétences sont venues faciliter la concrétisation de la filière :

- Animateur technique de l'ALPAD
- Chefs d'entreprise dans le conseil d'administration des Ailes Bénessoises

Budget

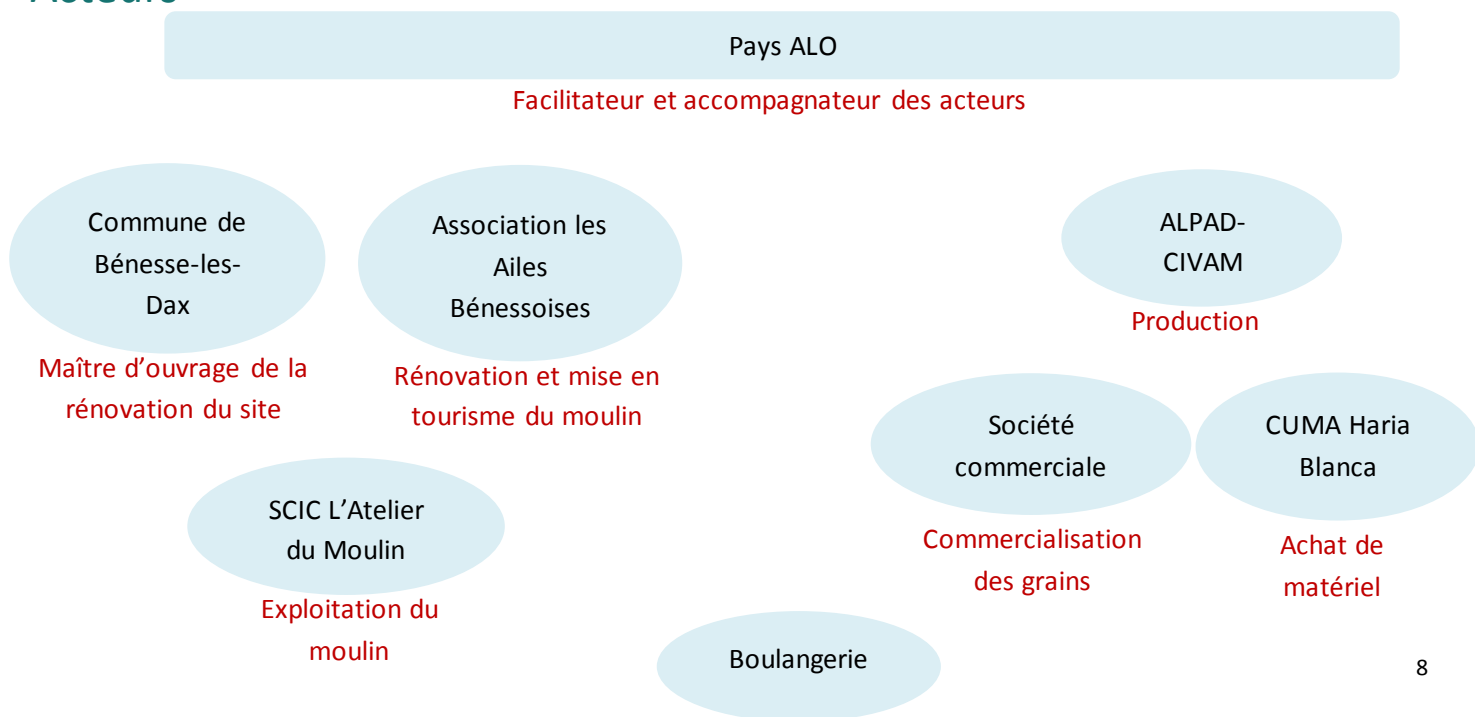
L'investissement total pour l'intégralité du projet de micro-filière s'élève à 1,5 million d'euros. La phase de reconstruction du moulin a représenté 540 000€ d'investissement, auto-financés par la commune à hauteur de 20%. Les 80% restants ont été financés principalement grâce au fond LEADER, à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Etat) et au Conseil Départemental des Landes, avec le concours du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et de la réserve parlementaire locale.

La mobilisation du fond LEADER a été un levier de financement de la Région et du Département, et s'est effectuée sur les lignes de crédit dédiées au développement de l'économie sociale et solidaire, à l'insertion professionnelle et à la restauration du patrimoine.

La phase de valorisation (exploitation du moulin, commercialisation, accueil de tourisme) bénéficie de l'aide des Conseils Départementaux et Régionaux et de la commune de Bénesse-les-Dax.

Pour le fonctionnement de la filière, les différentes structures (SCIC, CUMA, société de commercialisation) mobilisent également leurs ressources propres.

Acteurs



Leviers et facteurs facilitants

Contexte :

- Connaissance du territoire. Mise en place d'une veille territoriale.
- Forte attente citoyenne qui a soutenu l'engagement de la commune de Bénesse-les-Dax.

Mise en œuvre :

- Progresser de manière non linéaire : commencer la structuration de la filière en saisissant les opportunités qui se présentent, même si elles ne suivent pas l'ordre logique.
- S'appuyer sur les acteurs qui souhaitent être moteurs et initier une dynamique de coopération.
- En tant que coordinateur, s'effacer pour laisser en avant la dynamique entre acteurs. La constitution d'une équipe d'accompagnateurs facilite cette posture.

Points de vigilance

- Temporalité : un projet envisagé sur 15 à 20 ans.
- Investissement conséquent des agents facilitateurs.
- Contraintes administratives : silos administratifs du fond LEADER VS projet transversal, temps de signature des accords commerciaux importants.
- Importance des personnalités de chaque partie prenante dans la mise en relation des deux projets initiaux.

Pour aller plus loin

Contact : Lucie Mathieu-Jeanssonie, agent de développement au Pays Adour Landes Océanes
transitions@pays-alo.fr

Ressources :

<https://lemoulindebennesselesdax.com/>